

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2015

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal :

- **A complété et précisé** la délibération n° 2015-5 du 23 février 2015 prescrivant la révision n° 4 du Plan Local d'Urbanisme.
- **A fixé**, pour les consommations enregistrées à partir du 01.08.2015, le montant de la redevance commune incluse dans le prix de vente de l'eau potable à 1 euro 27 par m3 (contre 1 euro 24 précédemment) pour tendre à une uniformisation des tarifs avec ceux de la Ville d'Evian conformément à la convention passée avec cette commune.
- **A décidé** de reconduire les tarifs du transport scolaire pour l'année scolaire 2015/2016. Le dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus a également été reconduit.
- **A fixé**, pour la prochaine année scolaire, les tarifs du Temps d'Activités Périscolaires et **a précisé** qu'un dégrèvement de moitié accordé aux familles à faibles revenus serait également consenti.
- **A approuvé** le projet de police municipale pluricommunale mutualisée.
- **A sollicité** une subvention au Conseil Général de la Haute-Savoie au titre du produit des amendes de Police pour des travaux de sécurisation à réaliser sur la partie haute de l'avenue de Milly.
- **A sollicité** le renouvellement d'une convention d'assistance administrative à l'établissement des dossiers retraite à passer avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie.

En fin de séance, le Conseil Municipal,

- **a été invité**, à former une équipe, à la 4^{ème} édition des Olympiades de Neuvecelle, du 7 juin prochain,
- **a été informé**, du bulletin d'alerte météorologique « fortes précipitations » en cours,
- **a été convié** à une réunion de travail du Conseil Municipal qui se tiendra le 9 mai prochain.